

Commune de SAINTE-TULLE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE retrait/gonflement des argiles (sécheresse)

Légende :

Niveau de contraintes *

R Zones d'interdictions

B Zones de contraintes faibles

□ Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

101,102,103 : retrait/gonflement des argiles

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2012-581 du 20 mars 2012

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).



Réalisation : Alp'Géorisques

Etablie le : Mars 2012

Echelle : 1/10000

Edition : Alp'Géorisques

Modifiée le :

